



L'Inde est en passe de devenir un acteur majeur du secteur de l'énergie éolienne

LE MONDE | 07.02.09 | 15h55

New Delhi Correspondance

Lors de l'inauguration du Sommet du développement durable, organisé à New Delhi, du jeudi 5 au samedi 7 février, en présence du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, le ministre indien des affaires étrangères, Pranab Mukherjee, a appelé à la création d'un fonds mondial pour *"promouvoir les énergies renouvelables, à la fois en termes d'applications technologiques existantes et de recherche et développement"*.

L'Inde, considérée comme le troisième pollueur de la planète, avait réaffirmé son engagement à lutter contre le changement climatique, lors de la conférence sur le climat de Poznan, en décembre 2008, tout en s'opposant à des objectifs chiffrés dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. *"Nous sommes très inquiets du changement climatique, dont nous supportons les pires conséquences, alors que la responsabilité en revient aux pays qui polluent depuis le début de l'ère industrielle"*, a déclaré M. Mukherjee.

En juin 2008, New Delhi a lancé un plan d'action national contre le changement climatique qui se fixe, entre autres objectifs, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la promotion d'une agriculture durable et des énergies renouvelables. C'est dans le domaine de l'énergie éolienne que le pays est le plus avancé. D'après les chiffres publiés par le Global Wind Energy Council (GWEC), l'Inde est désormais le cinquième producteur dans ce secteur et s'est classée, en 2008, au troisième rang mondial en termes d'accroissement de ses capacités de production, avec un potentiel estimé à 48 500 méga- watts (MW).

Grâce à une façade maritime qui s'étend sur 7 500 kilomètres, une large partie du sous-continent bénéficie de vents forts, propices au développement de l'éolien. Au milieu des années 1990, le gouvernement indien avait mis en place un arsenal de mesures - notamment fiscales - pour développer cette filière. Les entreprises peuvent, par exemple, déduire de leurs impôts 80 % de leurs investissements dans l'éolien. Parallèlement, les Etats indiens sont tenus de s'approvisionner en énergies renouvelables à hauteur de 5 % de leur consommation totale.

Avec 44 % des foyers indiens non raccordés au réseau, l'installation d'éoliennes permet d'approvisionner des villages souvent isolés et éloignés des centrales électriques. Le rythme d'augmentation des capacités, qui se situe entre 1 800 et 2 000 MW par an, est toutefois freiné par une saturation des capacités de production de turbines éoliennes. *"Certains Etats sont également réticents à payer un surcoût de 50 % dans leur facture énergétique"*, précise Santosh Kamat, directeur associé au cabinet de conseil KPMG.

Les trois fabricants de turbines, Suzlon, Vestas et Enercon, dominant un marché qui devrait générer 14 milliards d'euros au cours des six prochaines années. Les entreprises françaises en sont encore absentes, malgré leur large présence au Salon du développement durable organisé à New Delhi. Quelques sociétés spécialisées dans les technologies innovantes, comme Leosphere, qui commercialise des appareils mesurant la vitesse du vent au laser, espèrent signer bientôt leurs premiers contrats.

Outre le développement de l'éolien, l'énergie solaire constitue l'autre priorité du plan indien de lutte contre le

changement climatique. Son développement, qui va bénéficier de 60 millions d'euros d'aide publique d'ici à 2012, en est au stade embryonnaire. Le ministère indien des énergies renouvelables s'est fixé comme objectif, dans son plan quinquennal qui arrive à échéance en 2012, une augmentation de la capacité de production de 50 MW dans le domaine du solaire, contre 10 500 MW pour l'éolien.

Julien Bouissou

Article paru dans l'édition du 08.02.09

Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Newsletters
- » Talents.fr
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Voyages
- » RSS
- » Sites du groupe
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Programme
- » Le Post.fr
- » TÁIÁ

Le Monde

- » Abonnez-vous au Monde à -60%
- » Déjà abonné au journal



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-